

## FRANCE TERRE D'ASILE ET DES DROITS DE L'HOMME ?

Comme citoyens français et comme diacres, et épouses de diacres de l'Eglise Catholique, nous sommes très attachés au triptyque de la République qui orne les frontons des édifices publics et parfois des églises à savoir : Liberté, Egalité, Fraternité.

Cette devise de la France ne peut se réduire à illustrer un décorum institutionnel, elle donne du sens à la place de l'humain dans la société, elle donne le sens de la démarche de notre République. Enfin, comme chrétiens, elle renvoie aux valeurs de l'Evangile et aux enseignements de Jésus notamment avec les Béatitudes.

Au vu des derniers événements qui se sont déroulés à Guéret, en Creuse - et ailleurs- vis-à-vis de migrants intégrés nous nous interrogeons fortement sur le sens des mots et des valeurs de notre pays aujourd'hui.

**La Liberté** se trouve-t-elle assurée quand nous renvoyons des personnes dans des pays sans tenir compte des réels efforts faits pour s'intégrer en France et sans respecter l'article 13 de la déclaration universelle des droits de l'homme ?

**La Liberté** se consolide-t-elle quand l'administration française met en rétention administrative (terme pour une garde à vue dans le but de « vérifier » la situation d'une personne), avec fouille au corps, une maman élevant seule sa fille de 10 ans et intégrée dans la vie de la cité, ayant également la charge de son frère handicapé à plus de 80% ?

**L'Egalité** s'épanouit-elle quand un jeune homme mauritanien, travaillant depuis 2 ans dans des exploitations agricoles avec des contrats de travail à durée indéterminée et intégré dans la vie de sa commune se voit délivrer une OQTF (obligation de quitter le territoire français) ? Son tort est-il d'avoir demandé une régularisation de sa situation ?

**La Fraternité** atteint-elle son apogée quand, après avoir entendu la maman seule, une OQTF lui est délivrée sans s'occuper de ce qui va se passer pour son frère handicapé et sa fille mineure de 10 ans ?

Notre foi en un Dieu qui délivre nous conduit sur les chemins de la rencontre de personnes en précarités de santé, d'isolement, de déracinement, d'argent, nous pousse à dire publiquement que l'accueil des personnes qui veulent s'intégrer dans notre société doit se faire sans préjugés, en tenant compte des situations concrètes et locales et sans des pratiques qui peuvent renvoyer aux sombres pages de notre Histoire.

Dans un contexte international complexe, nous dénonçons ces OQTF délivrées sur la base de considérations générales et nationales pour faire uniquement du chiffre. Nous pensons qu'est indispensable la prise en compte de la réalité de ce que vivent les personnes concernées et des besoins des territoires.

Nom	Prénom	Code postal	Commune
Soulmagnon	Philippe	23400	Bourganeuf
Soulmagnon	Patricia	23400	Bourganeuf
Tizon	Jean Philippe	87700	Aixe sur Vienne
Tizon	Catherine	87700	Aixe sur Vienne
Magne	Hervé	87000	Limoges
Magne	Marie Françoise	87000	Limoges
Rouffignac	Pascal	87000	Limoges
Brilleaud	Patrick	87100	Limoges

Blanchard	Jean Pierre	87100	Limoges
Evrard	Luc	87000	Limoges
Laborie	Daniel	24360	Champniers et Reilhac
Laborie	Artiner	26360	Champniers et Reilhac
Marliangeas	Michel	87120	Eymoutiers
Marliangeas	Colette	87120	Eymoutiers
Bocquet	Frederic	23600	Saint Pierre le Bost
Bocquet	Benedicte	23600	Saint Pierre le Bost
Frehling	Jean Christophe	87220	Aureil
Frehling	Marie Anne	87220	Aureil
Cailleau	Louis Marie	87240	Ambazac
Cailleau	Marie	87240	Ambazac
Tandeau de Marsac	Olivier	87400	Royeres
Jupile Boisverd	Marie	87000	Limoges